

APF France handicap s'invite au grand débat national

Certaines délégations ont organisé des réunions publiques dans le cadre du grand débat national. Comme celle de Clermont-Ferrand. Et APF France handicap a lancé sa propre plateforme collaborative de consultation citoyenne.

Une parole libérée et des propositions fortes. Le débat handicap et citoyenneté organisé par la délégation APF France handicap du Puy-de-Dôme, le 11 février, a plus que répondu aux attentes de la centaine de participants. Parmi eux, une majorité de personnes handicapées ou de leurs proches. « *Beaucoup nous ont remerciés d'avoir pris cette initiative, rapporte Sandrine Raynal, la directrice territoriale des actions associatives. Ils se sentent exclus du grand débat en cours. Soit parce qu'ils ne peuvent pas y prendre part pour des raisons techniques: salle pas aux normes, aucun interprète en langue des signes, etc. Soit, la thématique du handicap n'y trouve pas vraiment sa place.* » Pour ce débat 100 % accessible, APF France handicap avait également invité des élus. Non pour exposer leurs réalisations mais pour écouter.

Quatre ateliers et une plénière

L'après-midi a démarré par quatre ateliers consacrés à l'emploi, à l'école inclusive, à l'accessibilité ainsi qu'aux ressources et à la compensation du handicap. Chacun des groupes

a élaboré une liste de propositions débattues, ensuite, en plénière. Au final, plusieurs dizaines de revendications ont été adoptées. Comme la création d'un revenu des ressources du conjoint ou celle de classes maternelles bilingues langue des signes. Les propositions seront envoyées au président de la République. Elles ont également été mises en ligne sur le site du grand débat et la plateforme dédiée d'APF France handicap.

Consultation made in APF France handicap

L'association a en effet lancé, début février, sa propre plateforme collaborative de consultation citoyenne. « *Les quatre thématiques proposées par le grand débat national n'abordent pas les pré-occupations spécifiques des personnes en situation de handicap et de leur famille* », justifie-t-elle.



© Franck Seuret

Sur participer.apf-francehandicap.org, les internautes trouveront, jusqu'au 15 mars, des propositions sur lesquelles réagir librement, voter pour ou contre. Ils pourront également exprimer de nouvelles idées. L'ensemble des contributions recueillies sera rassemblé dans un document adressé à la mission grand débat.

Une autre manière de faire entendre la voix des personnes handicapées avant qu'Emmanuel Macron ne clôtüre la Conférence nationale du handicap, en juin 2019. ● **F.S.**



© A. Chereau

Amer anniversaire

“*Stop au recul des droits.*”

APF France handicap s'alarme, dans un communiqué, des atteintes aux droits que la loi de février 2005 a posés. « *Les trois piliers socles de cette loi – accessibilité, compensation, ressources – ont été peu à peu entamés.* » L'association y dénonce, entre autres, l'adoption de la loi Élan abaissant de 100 à 20 % la part de logements devant être entièrement accessibles dans les immeubles neufs. Mais aussi la suppression annoncée du complément de ressources.

Au nom des droits des femmes handicapées

APF France handicap vient de finaliser un plaidoyer pour les droits des femmes en situation de handicap en se basant, notamment, sur les résultats d'une vaste enquête en ligne.

« Un jour, un recruteur m'a dit : "Avec une femme ce n'est déjà pas facile mais si en plus elle est en fauteuil, on n'a pas fini." » « J'ai mis trois ans à trouver un gynécologue qui n'ait pas un discours eugéniste et accepte de m'expliquer les risques, pour moi et l'éventuel bébé. » « Plusieurs hommes ont profité de mon handicap pour abuser de moi. Mais être en situation de handicap psychique rend "moins crédible" une plainte. »

Trois femmes, trois témoignages, trois extraits des plus de 3 100 réponses à l'enquête en ligne menée par APF France handicap en janvier et février 2019. Le questionnaire visait à mieux cerner les difficultés rencontrées par les femmes handicapées. Et à permettre à l'association de finaliser son plaidoyer au titre évocateur : *Femmes en situation de handicap : stop aux stéréotypes, aux inégalités et aux violences*. Il sera rendu public le 8 mars,

lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Population dominée à double titre

92 % des répondantes estiment que leurs problématiques ne sont pas bien prises en compte dans les politiques du handicap. Pour 83 % d'entre elles, le fait d'être une femme et en situation de handicap rend leur vie quotidienne plus difficile. Et près de 40 % estiment avoir été victimes de discriminations. Historiquement, femmes et personnes handicapées font partie des populations dominées, victimes de préjugés et discriminées. Certes, les citoyens handicapés se battent pour l'égalité et l'effectivité de leurs droits mais ces combats restent menés au nom des "personnes", très rarement au nom d'"hommes" ou de "femmes". « Les populations en situation de handicap semblent victimes d'un phénomène

d'asexualisation, pointe APF France handicap. La problématique de genre reste donc encore trop peu prise en compte. »

Une liste de revendications

Sa commission Défense et promotion des droits et libertés a défini des revendications. Telle la visibilité des femmes en situation de handicap dans toutes les statistiques mais aussi dans toutes les campagnes d'information. Elle demande, par ailleurs, la suppression de la prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de l'AAH. Comme le développement d'un réseau handi-gynéco, la création de services d'accompagnement sexuel ou le développement de solutions d'accueil accessibles et adaptées pour les femmes en situation de handicap victimes de violences. ● **F.S.**

Un plaidoyer à découvrir sur : apf-francehandicap.org/femmes

École inclusive : des premières mesures avant un plan d'action

Fin de la première étape pour la réforme de l'école inclusive. La concertation, lancée en octobre 2018, s'est achevée le 11 février avec la restitution des quatre groupes de travail. Un plan d'actions détaillant l'ensemble des mesures sera présenté courant mars 2019, a assuré Jean-Michel Blanquer. Mais le ministre de

l'Éducation nationale en avait déjà dévoilé quelques-unes, début février. Tous les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) bénéficieront d'un « *contrat de trois ans renouvelable une fois avec, à la clef, un contrat à durée indéterminée* » dès la rentrée 2019. Aujourd'hui, la plupart des AESH enchaînent des contrats ...



© J. Deyca

d'un an avant de décrocher un CDI au bout de six ans.

Jean-Michel Blanquer a également annoncé le développement des pôles inclusifs d'accompagnement localisé (Pial). Le concept, aux contours encore flous, consisterait à confier à un établissement la mission de « coordonner

les moyens d'accompagnement », par exemple.

Le prélude à une mutualisation à marche forcée des accompagnants ? En clair, un Pial disposerait d'un nombre donné d'AESH qu'il répartirait entre les élèves en fonction du temps de travail global disponible plutôt que des besoins réels des enfants. « Un Pial

ne peut être intéressant pour l'école inclusive que s'il fonctionne comme un véritable centre de ressources humaines, pédagogiques, médico-sociales... et pas comme un outil de gestion », analyse Bénédicte Kail, conseillère nationale éducation familles à APF France handicap. ● **F.S.**

PCH : pas de révolution mais des améliorations ?

Vous êtes devenu handicapé avant 60 ans ? Vous pouvez prétendre à la prestation de compensation du handicap (PCH). Après votre 60e anniversaire ? Vous n'y avez pas droit. APF France handicap demande de longue date la suppression de cette intolérable barrière d'âge.

Le lancement, en octobre dernier, de la concertation grand âge et dépendance aurait pu offrir l'opportunité de revoir ce dispositif. Il n'en sera rien, les associations de personnes handicapées n'y étant pas invitées. « Et la ministre de la Santé a clairement dit qu'il n'y aurait pas convergence des dispositifs et des prestations

concernant les personnes handicapées et celles en perte d'autonomie liée à l'avancée en âge », pointe Malika Boubékeur, conseillère nationale compensation / autonomie / accès aux droits / MDPH à APF France handicap.

Dégager des moyens financiers

La PCH pourrait toutefois évoluer sur d'autres points. À la demande du gouvernement, un premier groupe de travail planche sur sa simplification et l'extension des besoins couverts. Un second, sur l'adaptation de la PCH

enfant. Des mesures devraient être annoncées lors de la clôture de la Conférence nationale du handicap en juin 2019.

« La ténacité d'APF France handicap a payé puisque nous avons enfin réussi à imposer ce sujet à l'agenda gouvernemental, se félicite Malika Boubékeur. Mais nous regrettons qu'aucun groupe de travail n'ait été constitué sur la recherche de nouveaux moyens pour financer cette évolution. Il est impossible que la PCH parvienne à garantir la dignité, l'autonomie et la sécurité des personnes handicapées à budget constant. » ● **F.S.**

Rentrez dans l'aventure : il y a 1 000 façons d'agir, à vous de choisir !

La démarche de renouvellement des conseils APF et des commissions est bien engagée. Dès le moins de juin, plus de 700 élus s'embarqueront pour un nouveau mandat de quatre ans, jusqu'en 2023. Il reste aussi 1 000 façons d'agir en lien avec le conseil APF et l'équipe salariée de votre département...

Les missions de représentation sont nombreuses et ouvertes à tous les adhérents qui ont reçu un mandat. Ainsi, vous pouvez devenir représentant.e APF France handicap dans de nombreuses instances publiques comme la com-

mission accessibilité de votre commune, le comité exécutif de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la commission des usagers d'un établissement de santé... Vous pouvez aussi devenir représentant.e APF France

handicap dans le cadre de coopérations interassociatives comme le Comité d'entente, l'Union départementale des associations familiales (Udaf)...

Être représentant.e APF France handicap, c'est pouvoir parler au nom des ● ● ●

●●● adhérents de l'association et c'est aussi quitter une posture individuelle pour adopter un positionnement collectif. La mission est passionnante !

De plus, au sein de chaque délégation, des dizaines de bénévoles sont engagés pour mettre en œuvre un grand nombre d'actions de proximité. Ouvertes à tous, elles mobilisent avant tout l'envie d'agir, pour rapidement se transformer en

pouvoir d'agir grâce à l'appui des autres acteurs de la délégation. Ici encore les missions sont variées : organiser des activités de loisirs, sport ou création culturelle, animer un groupe relais APF France handicap dans sa commune, proposer des actions de sensibilisation principalement en milieu scolaire, constituer l'équipe de rédacteurs pour le blog et le zoom de la délégation... À vous de choisir !

Appel au vote

Les adhérents de chaque département sont appelés au vote, pour élire les prochains conseillers APF France handicap de leur département.

À vous de jouer, pour faire de cette élection un véritable moment démocratique de notre association !

Période de vote : du 25 février au 18 mars 2019

Dépouillement et communication des résultats : à partir du 1^{er} avril 2019.



Partir en vacances !

Découvrez l'édition 2019 du guide pratique *Partir en vacances* qui présente de nombreuses pistes pour accompagner les personnes dans leur projet personnel de vacances.

Lien : <https://drive.google.com/file/d/0B26Kmy7DCifXdUpvREZYc0xOZWc/view>



Parentalité des personnes en situation de handicap : une journée pour avancer

Organisée par le Comité Parentalité des personnes en situation de handicap, le 4 février au ministère des Solidarités et de la Santé, une table ronde a mis en exergue des pistes d'action sur la parentalité des personnes en situation de handicap.

« Nous travaillons tous les deux.

Moi, je suis en fauteuil. Dès le troisième mois de grossesse, nous nous interrogeons sur le mode de garde de notre bébé. Mais nous ne nous attendions pas à un tel parcours du combattant ! » partage Christelle Fayard, de Gironde.

Si des efforts sont faits pour accueillir les enfants handicapés dans les structures collectives, tout reste encore à faire pour accueillir les parents en situation de handicap dans les crèches ou les écoles.

Guider les politiques publiques

Être parent en situation de handicap est une thématique encore oubliée des politiques publiques. D'où l'action du Comité Parentalité des personnes en situation de handicap, dont fait partie APF France handicap. Le 4 février à Paris, au ministère des Solidarités et de la Santé, ce Comité a réuni les responsables institutionnels et politiques. En présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'État aux personnes handicapées, et d'Adrien Taquet, secrétaire d'État à la protection de l'enfance, il a présenté

ses "Propositions pour les politiques publiques volontaristes de soutien à la parentalité".

Un grand pas vers l'ouverture de la PCH

Parmi les priorités des associations, deux se dégagent : l'ouverture de la prestation de compensation du handicap (PCH) à l'aide à la parentalité et l'accessibilité des lieux de vie de l'enfant et des centres ressources. « Sur certains sujets, nous nous sommes sentis entendus, signale Aude Bourden, conseillère nationale

●●● Santé - Médico-social d'APF France handicap. Dans son discours, Sophie Cluzel a évoqué l'ouverture de la PCH à la parentalité sans préciser qui va financer. Et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), quant à elle, nous annonce des centres ressources handicap et parentalité ! » Ces derniers concerneraient autant la parentalité des personnes handicapées que les parents d'enfants en situation de handicap.

Les besoins de formations mis à jour

Même consensus pour le développement de compétences et de métiers spécifiques. Agnès Bourdon-Busin, administratrice d'APF France handicap et porte-parole du Comité Parentalité, le confirme : « Les deux ministres présents, ainsi que Céline Poulet, secrétaire générale du Comité interministériel du handicap, ont évoqué la nécessité de sensibiliser et de former les professionnels à la question du handicap parental, des médecins aux auxiliaires de vie... »

Proposition essentielle des associations : le soutien des pôles handicap dans lesquels la parentalité peut s'exprimer et non l'ouverture de pôles spécifiques pour les parents en situation de handicap. Tous les participants ont unanimement salué cet objectif. ● C.B.

Pour en savoir plus sur les propositions pour des politiques publiques en faveur de la parentalité en situation de handicap : <https://www.apf-francehandicap.org/actualite/handicap-et-parentalite-decouvrez-nos-propositions-20496>

Téléchargez la plateforme de revendications : https://www.apf-francehandicap.org/sites/default/files/devenir_parent.pdf



© Jean-Yves Seguy/AFM-Téléthon

De gauche à droite : **Céline Poulet**, secrétaire générale du CIH, **Agnès Bourdon-Busin**, porte-parole du Comité Parentalité des personnes en situation de Handicap, **Catherine Lespert**, adjointe à la sous-directrice de l'enfance et de la famille à la DGCS, **Adrien Taquet**, député LREM des Hauts-de-Seine, **Sophie Massieu**, journaliste, **Dominique Ducroc-Accaoui**, conseillère en politiques familiales sociales à la direction des politiques familiales et sociales et **Patrick Gohet**, adjoint du Défenseur des Droits chargé de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité.

Une plateforme innovante pour l'emploi

Depuis janvier, la Plateforme appui conseil (Pac), dispositif d'insertion professionnelle du Pôle enfance jeunesse de l'Isère, s'est enrichie d'un nouvel outil conçu avec l'Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées (Afiph) : la plateforme "DesTalents H+". Ce site internet est dédié à la recherche de stages, de CDD, CDI ou de formation en alternance.

Un site tout-en-un

Au-delà du simple site pour l'emploi, cette plateforme se veut une boîte à outil multifonction. Ce, grâce au soutien de l'équipe pluri-professionnelle d'Appui conseil : conseillers en insertion professionnelle, chargés de relations employeurs

Le dispositif Appui conseil APF France handicap 38 a lancé, le 21 janvier, la plateforme "DesTalents H+". Plus qu'un simple outil de recherche d'emploi, une interface candidat-employeur.

et ergothérapeutes. « Outre la mise en relation avec les entreprises, l'équipe de l'interface apporte de la visibilité au profil et au CV du candidat, précise Éric Burdin, adjoint de direction du pôle enfance jeunesse d'APF France handicap. Elle propose aussi une vision panoramique des stages et emplois possibles, par le biais de parcours de découverte des métiers, préparation à l'apprentissage ou acquisition de titres spécifiques aux travailleurs d'État. »

Pour une corrélation réussie

Côté employeur, les entreprises en recherche de stagiaires ou de salariés handicapés bénéficient, en plus du site internet, d'un appui technique. Elles sont aidées dans la ●●●

définition du poste proposé et du profil recherché, dans la sélection des CV *ad hoc* et, une fois le candidat recruté, dans l'intégration à son poste de travail et au sein de l'équipe. « *Nous analysons avec l'employeur l'ensemble des conditions d'accueil et l'aménagement nécessaire en termes de poste et de temps de travail, précise Cécile Coissac, ergothérapeute sur la plateforme. Nous dressons aussi une liste de tâches précises pour optimiser l'efficacité de la personne.* »

Convaincu par cet outil d'accompagnement personnalisé, l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep), établissement public sous tutelle de l'Éducation Nationale, souhaite le faire connaître aux enseignants référents des étudiants en situation de handicap. ● **C.B.**

Accès à la plateforme : www.talentshplus.org



DES TALENTS
LE HANDICAP A DU TALENT

- Une **plateforme de mise en relation** entre entreprises et personnes en situation de handicap.
- Un **tremplin vers le monde ordinaire de l'emploi.**



Accessibilité : de la réglementation à la qualité d'usage

Ne plus se limiter à ce que demande la loi mais prendre en compte les usages réels pour préconiser des solutions en matière d'accessibilité. Tel est le principe de la qualité d'usage à laquelle les acteurs d'APF France handicap commencent à se former.

« C'est une formation qui invite à réfléchir à la façon dont nous occupons les espaces de vie. Elle a eu lieu pour la dernière fois en Auvergne-Rhône-Alpes, le vendredi 15 février. Et comme lors de la première session en Ile-de-France, tous les acteurs d'APF France handicap intéressés par l'accessibilité étaient les bienvenus.

Cette journée est celle de la sensibilisation à la qualité d'usage. D'initiation à l'Accey® plus exactement – pour Accessibilité et convenance des espaces de vie – telle qu'elle est conçue par le Cridev*, l'organisme qui l'enseigne. Un bureau d'études grenoblois dont la démarche est de prendre en compte tous les comforts d'usage dès l'origine d'un projet de construction et d'aménagement. Dans le but de prévenir plutôt que de réparer ou d'adapter.

Prendre en compte toutes les particularités

Concrètement, il s'agit de se poser la question de toutes les particularités, qu'elles soient physiques, psychiques, cognitives, culturelles ou sociales, liées à l'âge, etc. Pour satisfaire



les besoins de chacun. « *L'idée est de ne pas proposer une solution unique, explique Céline Sicot, conseillère technique accessibilité, conception universelle et qualité d'usage. Nous avons réalisé que le terme accessibilité était très connoté. Les personnes réfractaires n'y voient que le fauteuil et la contrainte.* »

Avec la qualité d'usage, en revanche, on serait plus sur le pragmatisme. Plutôt que de sortir le mètre pour vérifier que les normes d'accessibilité sont bien respectées, on s'attacherait à tester. Qu'une personne en fauteuil électrique puisse entrer, utiliser les toilettes, etc.

Un changement de paradigme sur l'accessibilité

Au-delà des journées d'initiation, le Cridev propose un module de trois jours dans le but de former des référents à la qualité d'usage. Puis une formation plus longue, que cinq personnes ont déjà suivie, pour la plupart représentants élus. À terme, ce sont eux qui animeront les journées d'initiation pour former l'ensemble des acteurs de l'association. Pour un changement de paradigme sur l'accessibilité ! ● **C.M.**

* Centre de recherche pour l'inclusion des différences dans les espaces de vie

APF Entreprises : la RSE pour insérer durablement dans l'emploi

Être un modèle social innovant avec un engagement environnemental exemplaire. Se positionner comme un acteur économique performant tout en cultivant un esprit collaboratif sincère et bienveillant. Tels sont les fondements de la démarche RSE dans laquelle s'est engagé le réseau APF Entreprises.

Chaque entreprise a eu ses raisons. Puis son cheminement pour s'engager dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). À Nancy, on a d'abord travaillé sur les conduites de changement, le management agile et la gestion prévisionnelle des emplois et compétences. Avant de vouloir « *qu'une entreprise adaptée soit regardée comme une entreprise du territoire engagée dans le développement durable* », souligne Michaël Leclair, directeur d'APF entreprises 54.

Dans le Finistère, l'histoire a commencé avec le label Imprim'Vert obtenu en 2005. Puis il y a eu les certifications ISO 9001 sur la qualité, l'OSHAS 18001 sur la sécurité des personnes et la 14001 sur l'environnement. Un comité 3i Well Come, créé pour prévenir les risques psychosociaux, travaille aujourd'hui sur le bien-être des personnes. Dans ce cadre a notamment été créée une Fête des voisins au travail. Alors, faire évaluer l'entreprise sur la norme ISO 26000* qui concerne la RSE, c'était logique. « *C'est notre ADN, véritable culture d'entreprise au profit de nos parties prenantes, clients, fournisseurs...* », explique Gwenaëlle Kermarrec, directrice de 3i Concept.

La RSE, outil de fidélisation des clients et partenaires

À Montpellier, c'est une expérimentation de l'Afnor sur la norme ISO 26000 qui a donné le coup d'envoi en 2009. Aujourd'hui, APF entreprises 34 est la première entreprise française à dépasser les 800 points sur cette norme et à afficher fièrement ses trois étoiles. « *Nous avons eu des marchés grâce à nos engagements. Dans les appels d'offres aujourd'hui, il n'est pas rare que 20 à 30 % de la notation concernent des critères RSE, dans le public comme le privé* », explique Christophe Rey, son directeur, qui anime également le comité de pilotage RSE d'APF Entreprises.

À ce jour, six établissements ont été évalués sur la norme ISO 26000. L'ensemble des entreprises adaptées doit à présent s'engager dans cette démarche et poursuivre la mise en œuvre des quatre engagements prioritaires pour 2019-2021 : assurer la pérennité d'APF Entreprises, améliorer les conditions et relations de travail, limiter l'impact de ses activités sur l'environnement et repenser la gouvernance pour l'adapter aux enjeux de demain. ● **C.M.**



Pour en savoir plus, consultez la brochure **Démarche RSE APF Entreprises** : <https://apf-entreprises.cloud:7575/sharing/vXtbLPGnD>

* Premier véritable standard international de responsabilité sociétale, la norme ISO 26000 a pour but d'accompagner et de présenter des lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts de ses décisions et activités sur la société et l'environnement avec un comportement transparent et éthique. Elle permet ainsi aux organisations de déployer une politique RSE complète et ambitieuse.

Territoire Sud Franche-Comté : le spectacle sur un plateau

Dans le cadre d'APF Lab, les délégations du Doubs et du Jura mettent en lien adhérents et accompagnateurs-bénévoles pour assister à des spectacles.

Le spectacle vivant est en pleine lumière : plus 15 % de fréquentation en 2017*. Concert, théâtre, danse et cirque séduisent le grand public, à l'image de Sandrine Vasseur, quinquagénaire, élue au Conseil APF de département du Jura : « J'aime surtout les concerts des artistes de variété française. Sauf que la réussite d'une sortie tient aussi à l'accessibilité des transports et à l'accompagnement humain. Car arrivée dans le hall de la salle, quand le public s'attroupe, ce n'est pas facile d'atteindre le vestiaire et de rejoindre sa place... »

Apprendre les bonnes pratiques d'accompagnement

Inspirée de Blablacar, service mettant en relation des conducteurs et des passagers, l'équipe des délégations du Doubs et du Jura a commencé à constituer un réseau de spectateurs pour accompagner bénévolement les adhérents. « Nous comptons, à ce jour, une dizaine d'accompagnateurs sensibilisés au handicap, souligne Rachel Payan, chargée de développement des actions associatives. Grâce au financement d'APF Lab, nous les initiions aux bonnes pratiques d'accompagnement dans les lieux culturels : passage de porte, banque d'accueil, accès aux toilettes, transfert... »

Les scènes nationales jouent le jeu

Coup de chapeau aux scènes nationales du territoire Sud Franche-Comté, les Scènes du Jura et les Deux Scènes. Celles-ci encouragent la venue des adhérents spectateurs en proposant des tarifs préférentiels, la gratuité pour leur accompagnateur et, bientôt, la formation de leur personnel d'accueil.

De plus, pour familiariser les novices aux spectacles contemporains, un professionnel des Scènes nationales vient donner des clefs de lecture ou organise un échange avec l'artiste une fois le rideau tombé. « Certains adhérents et leur accompagnateur reviennent subjugués de leur sortie. C'est pour eux une révélation », constate Rachel Payan.

Reste à grossir le réseau d'accompagnateurs encore trop restreint face à l'engouement culturel des adhérents franc-comtois. Appel à bénévoles avides de vivre le spectacle autrement ! ● C.B.

* Selon le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz.



LA PHOTO DU MOIS

12 et 13 février : deux jours de riches échanges entre le conseil d'administration et les représentants régionaux



Connaissez-vous l'origami modulaire ?

Et bien c'est une branche de l'origami consistant à créer des modèles en pliant plusieurs éléments, appelés modules. Ces derniers s'assemblent ensuite pour constituer le modèle fini. Jérôme Guyard, éducateur d'atelier à l'État de Monéteau près d'Auxerre, pratique ce hobby depuis longtemps et l'a transmis à Laurent Préau, opérateur à l'atelier de conditionnement : « *C'est une passion mais qui a du sens pour les usagers car l'origami développe la motricité fine, la concentration et la mémorisation.* » L'origami est d'ailleurs devenue une "spécialité" de l'établissement. Celle-ci commence à se faire connaître avec la réalisation d'expositions, d'animations et d'initiations pour d'autres structures de l'association et grâce aux prix gagnés lors de festivals. L'Ésat vend aussi ses créations. Vases, grenouilles sont très appréciés des délégations et des parents d'usagers. Jérôme ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : vente d'origamis dans les galeries commerciales, dans les vitrines de la bibliothèque et de la piscine municipales, film d'animation... sont au programme.



Laurent, lui, confectionne ses modèles entre deux productions. Ce qui lui plaît dans l'origami : réaliser des modèles encore plus complexes et former les personnes. Laurent est de plus en plus sur le terrain : dans les festivals, dans diverses structures du territoire (IEM, foyers...) et, dernièrement, au siège d'APF France handicap à Paris. Le 31 janvier dernier, Jérôme, Laurent et Océane ont organisé une exposition dans les bureaux du développement associatif et dirigé un atelier qui a permis aux débutants de découvrir cette magnifique mais complexe activité. À tous ceux qui voudraient se lancer, Laurent donne ce conseil : « *Commencez par l'origami 2D.* » À vous de jouer !

CONTACT :

Jérôme Guyard

Tel : 06 64 77 04 78

Mail : esat.apf2.auxerre89@orange.fr



Transition inclusive et parcours de vie : témoignages après les 31^{es} Journées d'étude d'APF Formation

Les 24 et 25 janvier derniers, APF Formation organisait ses 31^{es} Journées d'étude à la Maison de l'Unesco (Paris) devant plus de 700 personnes. Le thème : "Transformer les modes d'accompagnement pour servir la continuité du parcours de vie de la personne". Au cœur des enjeux de ces journées : la transition inclusive ainsi que la coordination de parcours et la gestion des situations complexes. L'occasion de revenir sur ces problématiques avec deux participants pour lesquels elles résonnent au quotidien. ...





Fabrice Zurita, directeur du Pôle adultes hébergement et accompagnement à domicile APF France handicap de Seine-Maritime

Comment vivez-vous l'inclusion et le parcours de vie dans votre structure ?

« Ces sujets ne sont pas nouveaux pour nous, mais le fait de les avoir inscrits de manière aussi forte dans le nouveau projet associatif consolide nos actions au quotidien. Plusieurs projets du pôle s'inscrivent dans cette dynamique et une place centrale est accordée à la capacité d'expérimentation. Cela passe par des mises en situation, l'anticipation des risques, la fédération de l'environnement et l'innovation dans l'offre de service. C'est la multiplication de ces expériences qui permettra d'inscrire dans un principe de réalité le "pouvoir d'agir et de choisir". Dans cette logique, la dimension de réussite se traduit par la "capacité de permettre", l'échec par l'immobilisme et des solutions par défaut. Dans le contexte actuel, nous n'avons pas d'autre choix qu'être innovants dans nos pratiques, ce qui en soi est un point positif puisqu'il nous protège des principaux risques du secteur que sont ou qu'étaient "la routine et les automatismes..." »

Roch Badoureaux, coordinateur de parcours complexes à Ladapt de l'Essonne

Votre métier est relativement nouveau et surtout incontournable. Pouvez-vous préciser vos missions ?

« J'accompagne les personnes dites "en situation complexe ou critique", sans solution à domicile. J'évalue l'ensemble de leurs besoins et coordonne les différents acteurs pouvant y répondre de façon complémentaire sur le territoire de proximité. J'apporte une réponse cohérente dont le but est également d'anticiper et d'éviter les ruptures de prises en charge. Cet accompagnement permet à la personne et à son entourage d'avoir un interlocuteur privilégié qui les soutient, les oriente dans les différentes démarches et les représente dans leurs choix, leurs décisions auprès des professionnels. »

Quelles sont vos pistes d'action pour le futur ?

« Je travaille depuis cinq ans sur ces nouvelles logiques de parcours dans le champ du handicap. Dans les situations complexes, un seul service ou établissement ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins de la situation sans risquer un échec de prise en charge. À l'avenir, je souhaiterais pouvoir participer à l'accompagnement au changement des pratiques auprès des professionnels, à leur formation pour cette nouvelle fonction de coordination des parcours dans un contexte de décloisonnement des services. »



LE RENDEZ-VOUS JEUNESSE - APF FRANCE HANDICAP AMIENS - LE 20, 21 ET 22 SEPTEMBRE 2019 -

La rumeur se confirme : les Rencontres jeunesse APF France handicap vont bien se dérouler à Amiens en septembre 2019 pendant trois jours !

Pourquoi Amiens ? Parce qu'à Amiens on y est bien ! Plus sérieusement, Amiens sera Capitale européenne de la jeunesse. Quoi de plus logique que d'inscrire APF France handicap dans cette dynamique européenne ?

Ces journées doivent permettre de réunir des jeunes impliqués dans l'association et qui représentent la diversité des engagements (adhérents, bénévoles, volontaires, salariés) mais aussi de créer du lien avec les jeunes accueillis dans nos structures médico-sociales.

Les jeunes revendiquent leur envie de changer le monde. Pourquoi ne pas commencer à faire bouger notre association en inscrivant Agit'Action dans une démarche éco-

responsable et citoyenne ? Agit'Action vise ainsi quatre objectifs :

- permettre aux jeunes de devenir des acteurs du changement ;
- interpeller l'association et la société sur le développement durable et la transition inclusive ;
- développer le sentiment d'appartenance au service de la dynamique jeunesse installée ;
- renforcer la dynamique régionale impulsée par une logique d'équipes d'agit'acteurs.



Vous êtes jeune (ou pas !) et ces rencontres vous intéressent ? N'hésitez pas à contacter votre délégation ou la Commission nationale politique de la jeunesse à cn.jeunesse@apf.asso.fr pour devenir agit'acteur.

Et pour communiquer sur cet événement, vous pouvez [télécharger l'affiche](#) sur le blog jeune.apf.asso.fr.



À vos plumes !

Forte de onze années de succès, les Cordées d'APF France handicap renouvellent leur engagement pour la promotion des talents littéraires et artistiques en organisant le 12^e concours dédié, en partenariat avec l'association Regards. Ouvert à tous, ce concours attribue dix prix dans des genres littéraires : poésie, conte, texte humoristique, lettre. Un concours Art postal (Mail Art) se tient, en parallèle de celui des Cordées, dans la catégorie Alain Stienne.

N'hésitez plus et lancez-vous dans le haïku (prononcez "haïkou") !

Deadline : **30 juin 2019**

Règlement du concours et autres informations sur <http://lescordees.blogs.apf.asso.fr>

Plus d'infos sur l'association Regards : <http://www.regards.asso.fr>

COMMAGES



Patrick Richert, un homme de valeurs, de convictions et d'engagement

Dans tous les moments de sa vie, Patrick a toujours désiré s'investir pleinement dans ses différentes activités.

Installé en Bretagne suite à l'évolution de sa sclérose en plaques, il a rapidement souhaité s'engager auprès d'APF France handicap. Dès son adhésion au sein de la délégation des Côtes-d'Armor (22), il n'a pas hésité à prendre des responsabilités importantes pour lui mais aussi pour toutes les personnes concernées par le handicap. En 2015, il a candidaté pour prendre place au sein du CAPFD où il a été élu représentant départemental de la délégation 22.

Sa gentillesse, son courage et sa force de vie étaient connus et reconnus par tous ceux qu'il rencontrait. Nous n'oublierons pas sa joie de vivre et sa capacité à "dépasser les montagnes" pour avoir une vie "comme tout un chacun".

Malheureusement, Patrick nous a quittés beaucoup trop tôt, à l'âge de 62 ans, le 4 février dernier.

Haude Vern, directrice territoriale des actions associatives Côtes-d'Armor et Finistère



Christiane Vuichard

Christiane Vuichard, atteinte d'une leucémie, nous a quittés le 10 février. Elle a rejoint la délégation d'Annecy (74) après une carrière dans le logement social mais c'est bien plus jeune, lorsqu'elle était interne dans un IEM en région parisienne, qu'elle rencontra notre association et son fondateur, André Trannoy. Elle s'est investie dans des missions variées toujours plus exigeantes : l'accueil, APF Évasion, HandiDon, puis elle a décidé de mettre sa volonté, sa pugnacité, ses compétences et son expérience dans les combats politiques en devenant suppléante à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ainsi qu'au collectif interassociatif handicap. Cooptée au CAPFD de Haute-Savoie en 2017, Christiane nous a enrichis de sa vision, de sa solidarité et de son humanité. Son courage, sa persévérance et sa détermination nous ont toujours impressionnés. Nous la regretterons beaucoup. Merci à elle pour tout ce qu'elle a accompli.

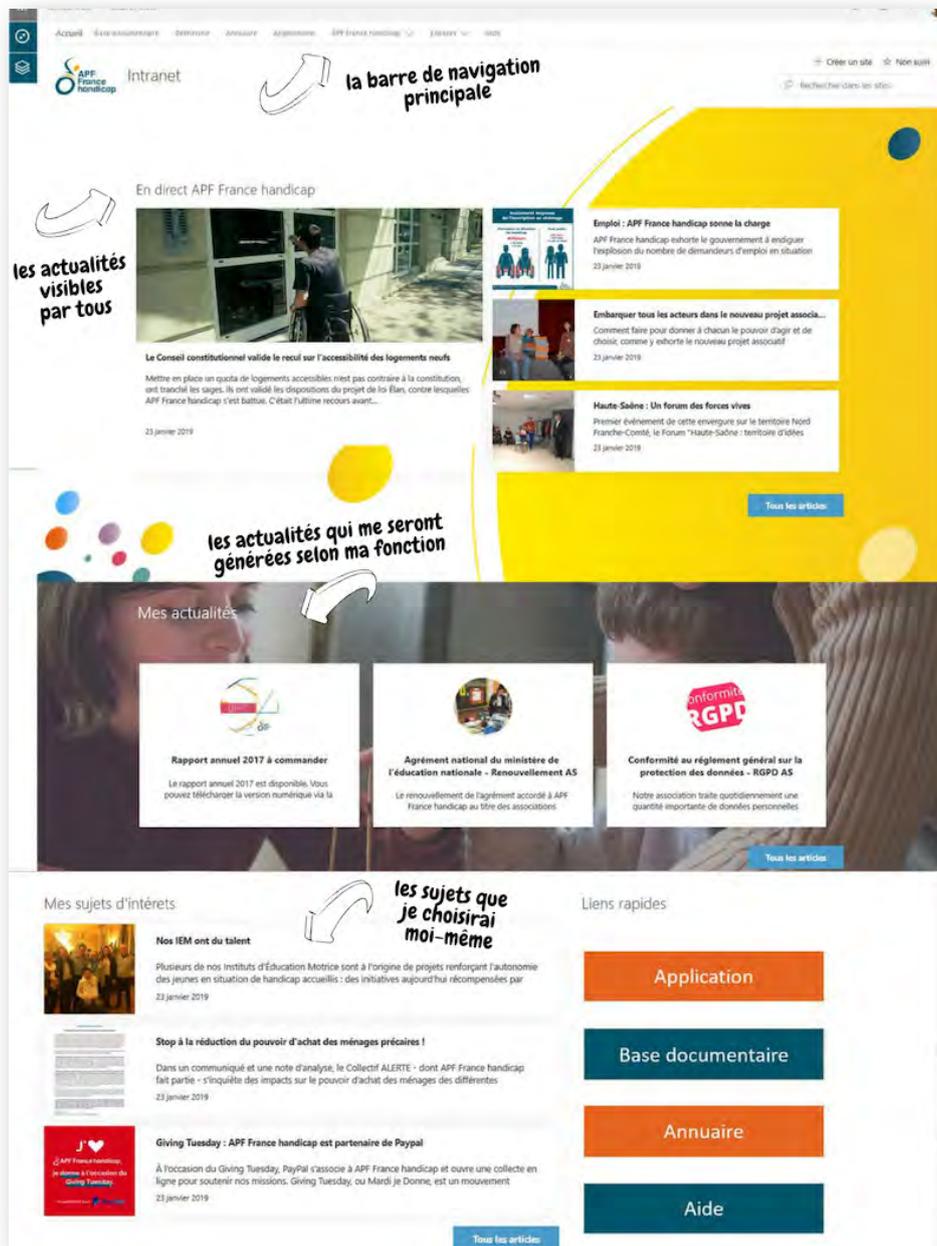
Perrine Mergault, directrice territoriale des actions associatives Savoie et Haute-Savoie

Intranet : retour sur les premiers tests

La conception de notre futur intranet se poursuit. La première phase de tests a eu lieu en février auprès d'une vingtaine de salariés du siège, de directions régionales et de structures. Ils ont évalué notamment la page d'accueil et ses fonctionnalités, le design et la navigation générale. « Dans l'ensemble, très bon outil; bravo pour cette première étape de travail; vivement la suite ! » : globalement, leur retour a été positif et constructif. Grâce à leurs remarques et suggestions, des ajustements ont été faits sur le futur site.

En attendant son ouverture officielle, découvrez la maquette (non définitive) de la page d'accueil. Et il est encore temps de voter pour le nom de ce futur espace :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=-w8Zl4EH8U6L-7X6DgAxxv5-SE-RnOuIMjJaVoqyD9iJURTVHNINLWELIUQUZZSTNWNDdETUUwQ0NYUC4u>



Retour sur les Journées nationales des parents d'enfants en situation de handicap (JNP) 2019



« La désinstitutionnalisation, pas sans nous ! » : c'est le thème des JNP organisées par le Groupe national des parents d'enfants en situation de handicap (GNP) d'APF France handicap qui se sont tenues du 1^{er} au 3 février à Strasbourg.

« L'objectif premier de ces journées était d'apporter aux parents une meilleure compréhension du sujet. Qu'est-ce que cela implique, comment cela s'inscrit dans le contexte européen actuel, quelles solutions propose APF France handicap en matière de transition inclusive ? Le second était de déterminer des principes pour que la désinstitutionnalisation soit choisie et réussie et de faire des propositions pour que les parents soient partie prenante », explique Bénédicte Kail, conseillère nationale éducation familles à APF France handicap.

Pour ces journées, délégations et établissements ont mandaté trente nouveaux parents. Parmi eux, Sandrine Léger du Pas-de-Calais, informée par le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) qui accompagne

son fils. Elle participait pour la première fois aux JNP : « Je n'étais pas rassurée quant à la désinstitutionnalisation car beaucoup de choses dépendent des moyens que l'État voudra bien investir et je ne fais pas confiance au gouvernement pour le faire mais ces trois jours m'ont permis de mieux comprendre la situation. Je me suis aussi rendu compte de l'importance de pouvoir s'exprimer, partager ses expériences et dialoguer avec d'autres parents d'enfants en situation de handicap. Après ce séjour, je suis toujours prête à m'investir et je suis contente d'être un peu mieux armée pour comprendre les problématiques actuelles. »

Le GNP remettra les principes et propositions issues des JNP au conseil d'administration pour une prise en compte au niveau de l'association.

Enfin, le GNP et APF France handicap remercient particulièrement les délégations et les établissements ayant mandaté ces nouveaux parents.

HandiDon : clôture de la 5^e édition sous le soleil de Disneyland Paris

Comme chaque année, la remise des prix s'est déroulée à Disneyland Paris, partenaire officiel et historique d'APF France handicap. Le 13 février dernier, c'est au Blockbuster Café dans le Parc Walt Disney Studios que Prosper Teboul, Directeur général d'APF France handicap, Jacques Zeitoun, Vice-président, et Sylvain Coudon, Directeur des ressources, ont remis les prix aux trois grands gagnants du tirage au sort. Les partenaires ont exprimé leur plaisir d'avoir participé à cette opération et ont annoncé qu'ils seraient à nouveau aux côtés de l'association l'année prochaine.

D'ailleurs, Sylvain Coudon a déjà un plan pour la sixième édition : « Ce que je peux vous dire, c'est qu'il sera question d'une édition revisitée, avec certainement un événement de lancement national, des lots différents, des mécaniques de collectes revues et l'utilisation plus marquée du digital. »

Cette journée a également été l'occasion pour 350 personnes, familles, enfants, jeunes et moins jeunes, tous d'APF France handicap, de profiter des attractions du parc. Vingt *volontaires* salariés de Disneyland (personnel bénévole du parc) les ayant accompagnés.



© J. Deyva